

Charte sociale européenne du groupe Bouygues

Bouygues est un groupe industriel diversifié à l'identité forte et dont tous les développements sont menés par des équipes partageant des valeurs fondamentales.

La direction générale du groupe Bouygues et les organisations syndicales réunies au sein de l'Instance de Dialogue Européen ont la volonté commune de réaffirmer leur adhésion à ces valeurs fondamentales. Tel est l'objet de la présente charte.

Celle-ci est fondée sur le respect de la personne dans sa dimension humaine, professionnelle, citoyenne et sociale.

- *Nous donnons à chaque collaborateur des opportunités d'emploi et de promotion, sans distinction de sexe, de race, de religion, d'engagement social ou syndical.*
- *Nous pensons que le respect de la personne commence par la préservation de la vie et de la santé. C'est pourquoi nous menons des actions de prévention en matière de sécurité et de santé.*
- *Nous avons le souci de donner à chaque collaborateur un environnement de travail moderne et de qualité.*
- *Nous offrons à chaque collaborateur des opportunités de progrès et facilitons l'évolution de chacun par une formation appropriée et valorisante.*
- *Nous encourageons l'insertion des nouveaux par des actions de formation continue spécifiques.*
- *Nous favorisons l'emploi, notamment par la mobilité au sein du Groupe.*
- *Nous développons une politique Qualité qui intègre le respect de l'environnement.*
- *Nous respectons l'exercice du droit syndical et facilitons le dialogue social avec toutes les instances représentatives du personnel.*
- *Nous informons les collaborateurs du Groupe sur l'obligation qu'ils ont de respecter la loi des pays dans lesquels ils travaillent.*

Cette charte sociale européenne, qui s'applique à toutes les activités du groupe Bouygues, est portée à la connaissance des collaborateurs. Le Groupe a la volonté de l'étendre dans le monde entier.

Les directions générales et les secrétaires du Comité de Groupe et de l'Instance de Dialogue Européen veillent à son application. Un bilan annuel comportant l'évaluation des actions menées sera présenté au Président du Groupe.

Fait à Paris, le 7 juin 2001

Martin Bouygues
Président

Le secrétaire
de l'Instance
de Dialogue
Européen

Le secrétaire
du Comité
de Groupe
France

Le représentant
de la Confédération
Européenne
des Syndicats

Le représentant
de la Confédération
Européenne
des Cadres